

Avec l'intérêt croissant que nous portent de nombreux viticulteurs, notamment, nous avons démarré l'année 2017 avec un bel enthousiasme. Le gel et la grêle, début mai, ont « refroidi » cette ardeur. Comme les agriculteurs, nous sommes tributaires des aléas climatiques... Nous avons tout de même implanté une bonne vingtaine de nouveaux appareils, pour moitié comme extensions d'installations déjà en place, ce qui témoigne de la satisfaction de nos partenaires. Les résultats, en particulier sur l'ESCA de la vigne, restent dans la ligne de ce que nous avons déjà mesuré : une baisse de la mortalité de l'ordre de 70% sur les parcelles que nous suivons, en 2017, et cela pour un millésime marqué par une très forte expression de cette maladie. En maraîchage et en arboriculture, nous avons aussi consolidé nos applications. La notoriété de Genodics progresse, ce qui nous ouvre de belles perspectives pour 2018 !

La consolidation des applications du procédé génodique et leurs extensions témoignent de la satisfaction de nos clients



Deux nouveautés cette année : d'abord la production de fleurs dans la pépinière de Jean Thoby à Gaujacq, dans le cadre d'un partenariat de recherche. Les premiers résultats sont spectaculaires : sur les Gardénia, la récolte attendue était de 40 Kg et c'est 180 Kg qui ont été cueillis ! Sur les Camellia la production est en cours.

La deuxième nouveauté a été mise en place dans une chênaie d'arbres centenaires, qui dépérissent par manque d'eau chronique, dans les Alpes de haute Provence. Avec Pascal Menon, qui s'occupe de cette chênaie, nous cherchons à favoriser une meilleure résistance de ses arbres à la sécheresse, tout en essayant de stimuler le développement de mycorhizes. *(ci-contre : camellia avec et sans protéodies)*

Une notoriété accrue et l'ouverture de notre première filiale : Genodics Aquitaine

Les témoignages de satisfaction de plusieurs de nos clients auprès de journalistes venus les interroger nous ont permis de bénéficier d'une large campagne de presse à la fin 2017, mettant en exergue les avantages des stimulations de plantes par les musiques de Genodics, en plein débat sur les pesticides.

Merci à eux-tous, et en particulier à Gilles Josuan, producteur de courgettes à Mouriès et le plus ancien des clients de Genodics.

Ceci nous a permis de recevoir la visite de plus de 500 agriculteurs intéressés par nos travaux, pendant les trois journées du salon SITEVI, à Montpellier, où nous avons un stand à la fin novembre.

Fort des succès obtenus chez près de 50 vignerons d'Aquitaine, Hervé Bonnet a décidé de s'associer avec Alexandre Chaineux, qui connaît bien le secteur du maraîchage, pour créer « Genodics Aquitaine » à la fin décembre 2017. Le développement de nos activités dans cette région va s'accélérer.

Débuts à l'exportation

En décembre, un premier appareil de diffusion de protéodies a été installé en Argentine, chez Chandon, filiale de LVMH, pour y réduire les effets de la « hoja de malvón », une maladie du bois de la vigne. Nous avons aussi signé un contrat de partenariat avec Tina Høydahl, une jeune norvégienne qui nous propose de développer les applications de la génodique dans son pays, en commençant par la réduction des traitements chimiques utilisés dans les élevages de poissons. Velkommen !



SAS au capital de 286 075 €
23 rue Jean-Jacques Rousseau
F-75001 Paris

Pedro Ferrandiz : 06 31 54 74 79

Michel Duhamel : 06 07 49 48 79

Genodics Aquitaine : Hervé Bonnet : 06 48 25 25 21 – Alexandre Chaineux : 07 71 63 10 46

Technopole Montesquieu, Site Montesquieu 2, allée Ulysse Gayon, 33650 Martillac